

# Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 27 avril 2022 – 9 h 00 à 16 h 00

Delta Brunswick, Saint John / Webex

**Participants :** Mel Norton (président du conseil), Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Mike MacMullin, Lucien Sonier, Tina Soucy, James Stanley, Bert Cyr (en après-midi seulement) et Tim Petersen (président et chef de la direction par intérim).

**Excusés :** Haley Flaro (vice-présidente) et Bert Cyr (le matin seulement).

**Membres du personnel présents :** David Luther, Perry Cheeks, Laragh Dooley, Carolyn MacDonald, Josée Pelletier, Lisa Walker, Cathy Bent, Richard Blais et Monica Mallaley.

**Invités :** Kelli Simmonds et Sally Wells.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 27 avril 2022 est adopté tel qu'il a été présenté.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*L'ordre du jour de la réunion du conseil du 27 avril 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.*

## 2. Moment de sécurité

Le conseil discute de l'importance de respecter la limite de vitesse, surtout dans les zones de construction.

## 3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

## 4. Adoption de procès-verbaux

### a. Procès-verbal de la réunion des 23 et 24 février 2022

Le procès-verbal de la réunion des 23 et 24 février 2022 est approuvé tel quel.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le procès-verbal de la réunion du conseil des 23 et 24 février 2022 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.*

### b. Procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022

Le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022 est approuvé tel quel.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le procès-verbal de la réunion du conseil du 9 mars 2022 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.*

## 5. Résolutions en bloc

### a. Mise à jour de la lettre de mandat

Le conseil reçoit la mise à jour de la lettre de mandat à titre de renseignement.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive la mise à jour de la lettre de mandat à titre de renseignement.*

## 6. Rapport du président du conseil

### a. Plan de travail 2022

Le président du conseil donne un aperçu du plan de travail revu et corrigé pour 2022.

Le président et chef de la direction par intérim indique qu'une réunion du conseil est actuellement prévue le 19 mai pour approuver le rapport annuel et il demande si la réunion peut plutôt être déplacée au 26 mai afin de donner plus de temps au Service des communications.

Il propose également que la réunion du conseil de juin soit déplacée au mois d'août. Le conseil y examinera la présentation de l'assemblée générale annuelle, un groupe d'intervenants fera une présentation au conseil et les résultats de la consultation sur l'amélioration des prestations seront communiqués.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil approuve le plan de travail revu et corrigé du conseil pour 2022 et approuve les nouvelles dates des réunions du conseil.*

## 7. Rapport du président et chef de la direction par intérim

### a. Rapport trimestriel

Le président et chef de la direction par intérim donne un aperçu du rapport trimestriel au conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive le rapport trimestriel du président et chef de la direction par intérim à titre de renseignement.*

## 8. Mise à jour sur le secteur des soins de santé

Le président et chef de la direction par intérim présente au conseil une mise à jour sur la communication continue avec le secteur des soins de santé.

Il déclare que Travail sécuritaire NB tient des réunions ordinaires avec les réseaux de santé Horizon et Vitalité et qu'un engagement renouvelé envers la santé et la sécurité semble exister. Des ressources ont été rajoutées dans ce secteur et notre aide est demandée pour contribuer à l'élaboration de plans de sécurité. Un sous-comité du sous-ministre a été créé pour s'occuper de la santé et de la sécurité des infirmières. Le président et chef de la direction par intérim juge cela encourageant.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive la mise à jour sur le secteur des soins de santé à titre de renseignement.*

## 9. Mise à jour financière au premier trimestre

Le principal agent financier présente une mise à jour financière pour le premier trimestre 2022. Il déclare que le niveau de capitalisation s'élève à 146 %.

Il explique que l'on peut observer une tendance continue à la baisse des versements effectués au titre des réclamations et que l'on s'attend à ce que la tendance se stabilise maintenant que certaines des répercussions de la COVID-19 sont derrière nous.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive la mise à jour financière au premier trimestre à titre de renseignement.*

## 10. Politique

### a. Politique de gestion des risques de l'entreprise

La directrice générale de la planification et des politiques donne un aperçu des modifications apportées à la politique de gestion des risques de l'entreprise et déclare que cette politique repose sur des normes internationales. Elle ajoute que, par conséquent, chaque modification entraîne un examen de la politique.

Le Comité de vérification recommande que le conseil approuve la politique revue et corrigée.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil approuve la Politique 45-000 – Gestion des risques de l'entreprise, diffusion 2, et révoque la Politique 45-000 – Gestion des risques de l'entreprise, diffusion 1.*

## 11. Planification stratégique et évaluation des risques

La directrice générale de la Planification et des politiques donne un aperçu de la planification stratégique et de l'évaluation des risques, et déclare que nous examinons les risques dans le contexte de la réalisation de notre stratégie.

La direction a consulté les divisions; les risques nouveaux et existants ont été déterminés, puis notés en fonction de la probabilité qu'ils se produisent et de leurs répercussions. Le classement repose sur le risque résiduel, le risque lui-même et les mesures de contrôle en vigueur pour le gérer.

La directrice générale de la Planification et des politiques a examiné les risques élevés et modérés avec le conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil approuve les stratégies en matière de risque pour les cinq risques élevés telles qu'elles ont été présentées.*

## 12. Indice de santé et de sécurité

Le vice-président à la Prévention par intérim déclare que l'indice de santé et de sécurité représente une certaine nouveauté au Canada et qu'il s'agit d'un chiffre mesurant la santé et la sécurité dans la province.

D'après lui, il ne s'agit pas de s'attarder sur un chiffre en particulier, mais de regarder plutôt d'année en année pour voir si l'on remarque des améliorations. La période minimale nécessaire est de deux ans de renseignements, mais une période de cinq ans représente l'idéal.

Le vice-président à la Prévention par intérim donne un aperçu du fonctionnement de l'indice de santé et de sécurité, des composantes qui entrent en jeu et de la manière dont elles sont mesurées. Il explique que l'indice sera modifié l'année prochaine et qu'il passera de 5 composantes à 4.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive la mise à jour sur l'indice de santé et de sécurité à titre de renseignement.*

### **13. Modèle de prestation de services**

La vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation donne un aperçu de deux nouveaux modèles de prestation de services : dépistage et intervention.

Selon elle, le dépistage rapide des clients à risque présentant des problèmes de santé sous-jacents (anxiété, dépression, insatisfaction au travail, etc.) est essentiel. Lorsque ces clients sont mélangés avec des clients ordinaires, la réclamation a généralement déjà bien avancé quand on s'aperçoit qu'ils connaissent ces problèmes. Grâce au nouveau modèle, ils seront triés dès le début comme étant à risque. Ils pourront ainsi être dirigés rapidement vers l'équipe d'intervention précoce, qui est distincte de l'équipe générale.

La vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation déclare qu'une intervention précoce auprès des clients à risque permettra de réduire la durée des réclamations et d'améliorer les résultats pour les clients. Des gestionnaires de cas spécialisés travailleront en collaboration avec le médecin de famille, le travailleur et l'employeur, ce qui modifiera la teneur de la relation avec le client. En cas d'échec après 10 à 15 jours, le client sera adressé au Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB en vue d'une évaluation, comparativement à 320 jours en moyenne à l'heure actuelle.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive le modèle de prestation de services à titre de renseignement.*

### **14. Réunion avec Kelli Simmonds**

Le conseil rencontre la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail.

La présidente du Tribunal d'appel parle d'un changement au niveau des processus en raison de la pandémie qui permet d'utiliser des documents d'appel électroniques. Elle indique également qu'en raison du nombre élevé de demandes en attente d'une décision, le Tribunal a commencé à trier les appels, permettant ainsi aux clients qui ont des difficultés financières d'être entendus plus rapidement.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil a rencontré la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail, comme l'exige l'article 25.2 de la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail.*

## **15. Formation sur le respect au travail**

Sally Wells, de Sally J. Wells Inc., offre une formation sur le respect en milieu de travail au conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive la formation sur le respect en milieu de travail à titre de renseignement.*

## **16. Mise à jour du Comité des finances et des placements**

### **a. Rapport du président du Comité**

Le président du Comité des finances et des placements présente un aperçu de son rapport au conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive le rapport du président du Comité des finances et des placements à titre de renseignement.*

## **17. Affectation de l'excédent du budget administratif de 2021**

Le principal agent financier déclare que le Comité des finances et des placements recommande au conseil d'approuver le transfert de l'écart positif de 3 millions de dollars à l'encaisse affectée afin de soutenir les efforts de modernisation.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil approuve la recommandation du Comité des finances et des placements de transférer l'écart positif de 3 millions de dollars à l'encaisse affectée afin de soutenir les efforts de modernisation.*

## **18. Mise à jour du Comité de vérification**

### **a. Rapport du président du Comité**

Le président du Comité de vérification donne un aperçu de son rapport au conseil.

Le Comité de vérification demande au président et chef de la direction par intérim d'examiner le code de déontologie.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive le rapport du président du Comité de vérification à titre de renseignement et que le président et chef de la direction par intérim examine le code de déontologie.*

## **19. Mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération**

### **a. Rapport de la présidente du Comité**

La présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération donne un aperçu de son rapport au conseil et demande que le conseil approuve la progression de la stratégie des ressources humaines.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**  
*Le conseil reçoive le rapport de la présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération à titre de renseignement et que le conseil approuve la progression de la stratégie des ressources humaines.*

## **20. Mise à jour sur les postes vacants au sein du conseil**

L'avocat général et secrétaire général par intérim présente une mise à jour sur les postes vacants au sein du conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le conseil reçoive la mise à jour sur les postes vacants au sein du conseil à titre de renseignement.*

## **21. Feuille de route sur la modernisation**

La directrice générale des Communications et de la transformation des activités donne un aperçu de la feuille de route sur la modernisation.

Elle déclare qu'il s'agit d'un document historique pour Travail sécuritaire NB, car il vise l'investissement dans notre personnel et notre technologie. En plus de cela, les gains d'efficacité réalisés seront importants.

Des mises à jour trimestrielles seront fournies au conseil. Si des modifications importantes sont apportées, elles seront présentées au conseil en vue d'une approbation.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le conseil approuve la feuille de route sur la modernisation afin que la phase de mise en œuvre puisse commencer.*

## **22. Bureau d'examen de décisions**

L'avocat général et secrétaire général par intérim donne un aperçu d'un nouveau modèle de prestation de services pour le Bureau d'examen de décisions. Il déclare que ce nouveau modèle permettra d'obtenir de bien meilleurs résultats, d'améliorer l'expérience du client de façon durable et de réduire les coûts pour Travail sécuritaire NB.

Travail sécuritaire NB travaille maintenant activement à l'intégration d'un fournisseur principal de services juridiques (et de deux fournisseurs de remplacement de services redondants) qui l'aideront à s'acquitter des aspects juridiques de l'examen et de la rédaction des décisions. Cela permettra à Travail sécuritaire NB d'éliminer les demandes en attente d'une décision dans les 6 semaines suivant la mise en œuvre, de réduire la période d'attente habituelle pour atteindre une garantie de moins de 4 semaines, de mettre en œuvre des normes de service, d'élever le niveau de qualité de l'examen et de réduire de plus de 12 % les coûts annuels prévus de prestation de services du Bureau d'examen de décisions.

Le Bureau d'examen de décisions continuera de représenter une division interne de Travail sécuritaire NB, mais sa taille sera réduite à deux postes permanents, soit un registraire et agent d'examen en chef, et un administrateur, ce qui permettra de répartir les talents existants dans les secteurs qui en ont le plus besoin.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le conseil reçoive le modèle de prestation de services du Bureau d'examen de décisions à titre de renseignement.*

### **23. Affaires nouvelles**

Aucun point ne figure au point « Affaires nouvelles ».

### **24. Séance à huis clos**

Le conseil tient une séance à huis clos.

Motion d'ajournement à 15 h 15.